



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 30 mars 2011 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, messieurs et mesdames Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier et M<sup>e</sup> Maude Lauzon, assistant-greffier.

Est absent, monsieur le conseiller Luc Montreuil.

CE-2011-456

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 8 MARS 2011**

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du procès-verbal de la séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 8 mars 2011 a été remise aux membres du comité exécutif :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adopte le procès-verbal comme soumis.

Adoptée

CE-2011-457

**PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET L'ORGANISME GATINOSTERRES POUR L'OPÉRATION ET LE FINANCEMENT DU MARCHÉ VIEUX-HULL ET LA FERMETURE DE LA RUE LAVAL, ENTRE LES RUES WELLINGTON ET WRIGHT ET DE LA PLACE AUBRY, TOUS LES JEUDIS DE JUIN À OCTOBRE 2011 POUR LA TENUE DU MARCHÉ - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Marché Vieux-Hull a été mis sur pied en tant qu'événement structurant pour contribuer à la revitalisation du centre-ville;

**CONSIDÉRANT QUE** le succès du Marché de 2003 à 2010 fait en sorte que la demande des producteurs, des maraîchers et des artisans pour y occuper un espace est croissante;

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme GatiNosTerres propose la 9<sup>e</sup> édition 2011 du Marché Vieux-Hull devant se tenir tous les jeudis de juin à octobre 2011;

**CONSIDÉRANT QU'**il est requis d'établir les modalités d'opération et de financement entre l'organisme GatiNosTerres et la Ville par un protocole d'entente;

**CONSIDÉRANT QU'**une subvention de 25 000 \$ a déjà été autorisée par le conseil, en vertu de sa résolution numéro CM-2010-1217 en date du 7 décembre 2010, afin de couvrir une partie des dépenses d'opération;

**CONSIDÉRANT QUE** pour tenir l'activité, il est nécessaire de fermer la rue Laval, entre les rues Wellington et Wright, de même que la Place Aubry;

**CONSIDÉRANT QUE** la collaboration de la Division de la circulation, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier est nécessaire afin de réserver les espaces de stationnement requis pour la tenue du Marché :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise :

- l'organisme GatiNosTerres à tenir l'activité Marché Vieux-Hull sur une période de 20 semaines débutant en juin et se terminant en octobre 2011, selon les modalités établies au protocole d'entente ci-joint;
- la Division du stationnement, de la brigade scolaire adulte et du contrôle animalier à réserver les places de stationnement requises pour la tenue de l'activité, comme demandé par l'organisme GatiNosTerres;
- la fermeture de la rue Laval et de la place Aubry, tous les jeudis de la tenue de l'activité, de 7 h à 18 h;
- le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et l'organisme GatiNosTerres;
- le trésorier à émettre un chèque au montant de 25 000 \$ à l'ordre de GatiNosTerres, sur présentation de pièces de compte à payer soumises par le Service de l'urbanisme et du développement durable.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-61400-972-78588	25 000 \$	Division de l'habitation et du développement urbain - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-458**

**AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE 64 955,67 \$ POUR DES TRAVAUX ADDITIONNELS DANS LE CADRE DU PROJET D'INSTALLATION D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE SÉCURITÉ**

**CONSIDÉRANT QUE** ce comité, par sa résolution numéro CE-2010-1030 en date du 30 juin 2010, mandatait la firme Reliance Protectron inc. pour un montant total de 728 286,12 \$, incluant les taxes, pour la fourniture et l'installation d'un système intégré de sécurité dans 8 bâtiments de la Ville de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** des coûts supplémentaires pour un montant accumulé de 59 607,21 \$, incluant les taxes, ont été autorisés en vertu des délégations de pouvoir 89510, 90049, 93701 et 94209;

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Exces, mandatée pour la réalisation des plans et devis et pour la surveillance partielle des travaux, recommande un montant additionnel de 5 348,46 \$, incluant les taxes, pour rallonger les fils RG-6 existants des caméras au poste de police de Hull afin de les terminer dans la salle du serveur au deuxième étage;

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des infrastructures a évalué que le montant demandé pour l'ajustement de coût est juste et raisonnable :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine les avenants 1, 2, 3 et 5 au montant total de 59 607,21 \$, incluant les taxes, et approuve le sixième avenant au montant de 5 348,46 \$, incluant les taxes, pour un montant accumulé de 64 955,67 \$, au contrat de Reliance Protectron inc. dans le cadre du projet d'installation d'un système intégré de sécurité, le tout représentant un contrat total de 793 241,79 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30462-002-78589	5 111,54 \$	Équipement de surveillance - Système de sécurité
04-13493	236,92 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-459**

**SOUSSION 2010 SP 319 - INSTALLATION D'UN NOUVEAU PONT ROULANT - ATELIER MUNICIPAL D'AYLMER - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Construction Larivière ltée, 640, rue Auguste-Mondoux, Gatineau, Québec, J9J 3K3 pour la fourniture et l'installation d'un nouveau pont roulant à l'atelier municipal du secteur d'Aylmer, au montant total de 136 254,30 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 3 mars 2011, et ce, comme étant la seule soumission reçue conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-10019-004-78590	130 274,30 \$	Travaux correctifs - Pont roulant - Ateliers municipaux d'Aylmer
04-13493	5 980,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-460**

**SOUSSION 2011 SP 006 - RÉFECTION DE LA DALLE ET DES CONDUITS DE RÉFRIGÉRATION - ARÉNA BARIBEAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme LCC & Associés Canada inc., 30-A, rue du Grésil, Gatineau, Québec, J9A 3L8 pour la fourniture et l'installation de nouveaux conduits de réfrigérant secondaire avec dalle de béton et un nouveau système de bande, incluant les baies vitrées à l'aréna Baribeau, pour un montant total de 778 197,93 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 9 mars 2011, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30670-003-78591	36 521,48 \$	Remplacement de dalles de béton et de conduites - Aréna Baribeau
06-30670-002-78592	478 055,74 \$	- Remplacement des bandes Remplacement de dalles de béton et de conduites - Aréna Baribeau
06-30670-001-78593	229 466,75 \$	- Remplacement de la dalle et des conduites Remplacement de dalles de béton et des conduites - Aréna Baribeau - Démolition de la dalle et des bandes
04-13493	34 153,96 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

CE-2011-461

**RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS : B-01 (MODIFIÉE) - 46 259,39 \$ - PÉRIODE DU 25 DÉCEMBRE 2010 AU 7 JANVIER 2011 - B-02 (MODIFIÉE) - 201 910,49 \$ - PÉRIODE DU 8 AU 14 JANVIER 2011 - B-03 (MODIFIÉE) - 315 459,14 \$ - PÉRIODE DU 15 AU 21 JANVIER 2011 - B-09 - 248 749,23 \$ - PÉRIODE DU 26 FÉVRIER AU 4 MARS 2011**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-01 au montant de 46 259,39 \$ (modifiée) pour la période du 25 décembre 2010 au 7 janvier 2011, B-02 (modifiée) au montant de 201 910,49 \$ pour la période du 8 au 14 janvier 2011, B-03 (modifiée) au montant de 315 459,14 \$ pour la période du 15 au 21 janvier 2011 et B-09 au montant de 248 749,23 \$ pour la période du 26 février au 4 mars 2011.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

CE-2011-462

**RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-08 - 191 745,33 \$ - PÉRIODE DU 19 AU 25 FÉVRIER 2011 ET B-10 - 164 587,27 \$ - PÉRIODE DU 5 AU 11 MARS 2011**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-08 au montant de 191 745,33 \$ pour la période du 19 au 25 février 2011 et B-10 au montant de 164 587,27 \$ pour la période du 5 au 11 mars 2011.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

CE-2011-463

**APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 10 - 13 837,62 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 10 - 340 408,42 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 10 - 9 086,25 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 8 - 328 586,72 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 10, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 10, la liste des réquisitions numéro 10 ainsi que la liste des embauches numéro 8 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 10	Pièces de comptes à payer	13 837,62 \$	14 au 18 mars 2011
Liste PD numéro 10	Pièces de comptes à payer	340 408,42 \$	14 au 18 mars 2011
Liste des réquisitions numéro 10	Pièces de comptes à payer	9 086,25 \$	14 au 18 mars 2011
Liste des embauches numéro 8	Embauche de personnel temporaire	328 586,72 \$	7 au 11 mars 2011

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-464**      **ACCEPTATION DE DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-10 - 372 950,88 \$ POUR LA PÉRIODE DU 10 AU 16 MARS 2011**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-10 d'un montant de 372 950,88 \$ pour la période du 10 au 16 mars 2011.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-465**      **SUBVENTION DE 200 \$ - CENTRE COMMUNAUTAIRE PORTUGAIS LES AMIS UNIS - ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS - 20 AOÛT 2011 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE HULL-VAL-TÉTREAU ET DU VERSANT - DENISE LAFERRIÈRE ET JOSEPH DE SYLVA**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Centre communautaire portugais Les Amis Unis, à l'attention de monsieur Paul Da Costa, 42, rue Hanson, Gatineau, Québec, J8Y 3M5, à titre de subvention pour l'organisation d'une activité de levée de fonds le 20 août 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-466**      **SUBVENTION DE 225 \$ À LA POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU - ACTIVITÉ POUR LES ÉLÈVES DE SECONDAIRE 4 ET 5 - MEMBRES DU CONSEIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 225 \$ à l'ordre de la Polyvalente Nicolas-Gatineau, 360, boulevard La Vérendrye, Gatineau, Québec, J8P 6K7, à titre de subvention pour une activité pour les élèves de secondaire 4 et 5 au mois de mai 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79945-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	25 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-467**      **SUBVENTION DE 300 \$ - CLUB ROTARY DE HULL - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du club Rotary de Hull, à l'attention de monsieur Gilbert Jolin, C. P. 79098, Gatineau, Québec, J8Y 6V2, à titre de subvention pour l'organisation des différentes activités de l'année 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79943-972	300 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-468**      **SUBVENTION DE 500 \$ - CLUB DES ÉTOILES FILANTES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Club des Étoiles filantes, à l'attention de madame Françoise Trépanier, présidente, 81, rue Hanson, appartement 317, Gatineau, Québec, J8Y 6N8, à titre de subvention pour les activités annuelles.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79938-972	500 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-469**      **SUBVENTION DE 600 \$ - FONDATION DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS - PROGRAMME DE BOURSES - 20 AVRIL 2011 - CABINET DU MAIRE****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à la Fondation du Cégep de l'Outaouais, à l'attention de madame Marielle Poirier, directrice générale, 333, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6M4, dans le cadre du 2<sup>e</sup> Gala des bourses de la Fondation du Cégep qui se tiendra le 20 avril 2010.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	600 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

CE-2011-470

**SUBVENTION DE 650 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINTE-MARIA GORETTI, CONSEIL 9988 - FÊTE DE LA FAMILLE - 6 MAI 2011 - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 650 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb de Sainte-Maria-Goretti, Conseil 9988, 664, rue Duberger, C. P. 84013, Gatineau, Québec, J8P 7R8, à titre de subvention pour l'organisation de la Fête de la famille qui aura lieu le 6 mai 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79946-972	25 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	200 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	300 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	25 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

CE-2011-471

**SUBVENTION DE 700 \$ - CLUB DES AÎNÉS DE ST-RENÉ INC. - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre du Club des Aînés de St-René inc., à l'attention de madame Liliane Charrette, présidente, 504, rue Lafrance, Gatineau, Québec, J8P 6C6, à titre de subvention pour l'organisation des activités de 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79943-972	200 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79945-972	300 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	200 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-472**      **SUBVENTION DE 1 300 \$ - CLUB OPTIMISTE DE GATINEAU - MEMBRES DU CONSEIL****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 300 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Gatineau, à l'attention de monsieur Gilbert Jolin, président, C. P. 82007, Gatineau, Québec, J8T 8B0, à titre de subvention pour la réalisation de leurs activités pour l'année 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79945-972	400 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	300 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	500 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-473**      **PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME PEDNEAUD-JOBIN À UNE ACTIVITÉ BÉNÉFICE ORGANISÉE PAR LA FONDATION DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE AU CŒUR-DES-VALLÉES - 7 AVRIL 2011 - 75 \$****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise monsieur le conseiller Maxime Pedneaud-Jobin à participer à une activité bénéfique organisée par la Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées qui aura lieu le 7 avril 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 75 \$ à l'ordre de la Fondation de la réussite éducative au Cœur-des-Vallées, 582, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 2W2 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

<b>POSTE</b>	<b>MONTANT</b>	<b>DESCRIPTION</b>
02-79948-972	75 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-474**      **PARTICIPATION DES MEMBRES DU CONSEIL - ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - QUÉBEC - 5 AU 7 MAI 2011 - 38 000 \$****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise mesdames les conseillères Mireille Apollon, Nicole Champagne et Sylvie Goneau ainsi que messieurs les conseillers Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Maxime Tremblay, Luc Angers, Joseph De Sylva, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin à participer aux Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui se tiendront à Québec du 5 au 7 mai 2011.



Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 12 736,88 \$ à l'ordre de l'Union des municipalités du Québec, 680, rue Sherbrooke Ouest, bureau 680, Montréal, Québec, H3A 2M7, concernant les frais d'inscription. Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement, sur présentation des pièces justificatives, pour une dépense maximale de 38 000 \$, incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311-32337	2 964 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-30025	2 964 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-30024	2 964 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32336	2 964 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32338	2 964 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-30021	2 965 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-31086	2 425 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32334	2 965 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32333	2 965 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32332	2 965 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-31082	2 965 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-31081	2 965 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques
02-11100-311-32331	2 965 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-475**

**PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY - SOIRÉE RECONNAISSANCE - CHAMBRE DE COMMERCE - 14 AVRIL 2011 - 91,14 \$**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise monsieur le conseiller Maxime Tremblay participer à une soirée reconnaissance organisée par la Chambre de commerce de Gatineau le 14 avril 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 91,14 \$, incluant les taxes, à l'ordre de la Chambre de commerce de Gatineau, 45, rue de Villebois, bureau 100, Gatineau, Québec, J8T 8J7 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79934-972	87,14 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau– Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
04-13493	4,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-476**

**CONSTRUCTION DE LA ROUTE VERTE SUR LA RUE LAURIER, ENTRE LA RUE LAVAL ET LE BOULEVARD MAISONNEUVE - ATTESTATION DES TRAVAUX COMPLÉTÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA ROUTE VERTE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC ET DEMANDE DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION DE 25 000 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports du Québec a accordé une aide financière d'au plus 25 000 \$ (représentant 25 % du coût total estimé) à la Ville de Gatineau, en vertu de la construction du tronçon de la Route Verte projeté sur la rue Laurier, entre la rue Laval et le boulevard Maisonneuve;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la résolution numéro CM-2010-473 en date du 11 mai 2010, le conseil municipal demandait au ministère des Transports du Québec le report de l'aide financière accordée au montant de 25 000 \$ pour la réalisation de ce tronçon de la Route Verte jusqu'au 31 mars 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de construction de ce tronçon de la Route Verte sont maintenant complétés au coût total de 279 948,52 \$, incluant les taxes, et que leur acceptation provisoire a été recommandée en date du 3 novembre 2010 par la firme Génivar;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville doit transmettre au ministère des Transports du Québec une résolution attestant que les travaux de construction de ce tronçon de la Route Verte ont été réalisés et qu'ils sont conformes à la description de la demande de subvention, et ce, avant la date d'échéance fixée au 31 mars 2011 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité atteste que les travaux de construction de la Route Verte longeant la rue Laurier, entre la rue Laval et le boulevard Maisonneuve, ont été complétés au coût réel de 279 948,52 \$, incluant les taxes, et qu'ils sont conformes à la description de la demande d'aide financière de 25 %, soit un montant maximal admissible de 25 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide au développement de la Route Verte du ministère des Transports du Québec.

Le Service des infrastructures est autorisé à transmettre au ministère des Transports du Québec une réclamation avec pièces justificatives pour le versement de la contribution financière au montant total de 25 000 \$.

Adoptée

CE-2011-477

**SUBVENTION DE 300 \$ - ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE MASSON-ANGERS - LES SÉLECTS DE MASSON-ANGERS, NOVICE B - 1<sup>er</sup> AU 3 AVRIL 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - LUC MONTREUIL**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de l'Association de hockey mineur de Masson-Angers, à l'attention de monsieur Michel Carleton, 97, rue de l'Aréna, Gatineau, Québec, J8M 1C8, à titre de subvention pour la participation de l'équipe les Sélects de Masson-Angers Novice B aux championnats interrégionaux qui se tiendront du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2011 à la Plaine.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	300 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 29 mars 2011.

Adoptée

CE-2011-478

**SOUMISSION 2011 SP 017 - RÉAMÉNAGEMENT DES RUES MONTCALM ET PAPINEAU - LOT 1 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité adjuge un contrat à la firme Outabec Construction (1991), 1655, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6 pour les travaux de réaménagement des rues Montcalm et Papineau – Lot 1, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 3 574 715,87 \$, incluant les taxes, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-30120-999-78622	1 200 000,00 \$	Division des réseaux et de l'aménagement urbain - Autres
06-30639-005-78623	571 815,15 \$	Travaux d'aqueduc et d'égouts - Travaux routiers
06-30639-002-78624	528 651,84 \$	Travaux d'aqueduc et d'égouts - Travaux - Aqueduc
06-30639-001-78625	528 651,84 \$	Travaux d'aqueduc et d'égouts - Travaux - Égouts
06-30648-002-78626	356 555,11 \$	Construction et amélioration des réseaux - Bassin Morin-Papineau-Montcalm
06-30647-015-78627	232 152,94 \$	Réfection et aménagement du réseau routier - Bassin Morin-Papineau-Montcalm, phase 3
04-13493	156 888,99 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30639-007	571 815,15 \$		Travaux d'aqueduc et d'égouts - Amendement numéro 2 - 2011
06-30647-006	120 000,00 \$		Réfection et aménagement du réseau routier - Boni méga rapiécage
06-30639-005		571 815,15 \$	Travaux d'aqueduc et d'égouts - Travaux routiers
06-30647-015		120 000,00 \$	Réfection et aménagement du réseau routier - Bassin Morin-Papineau-Montcalm, phase 3

Un certificat du trésorier a été émis le 30 mars 2011.

Adoptée

**CE-2011-479**

**DÉMISSION DE MADAME MARIE-PIER LAPOINTE - SERVICE DE POLICE**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Marie-Pier Lapointe a déposé sa démission :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité autorise le trésorier à payer les montants qui lui sont dus.

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA DÉMISSION
Marie-Pier Lapointe, policière	Service de police	7 mars 2011

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires des services concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour remercier madame Marie-Pier Lapointe pour ses services à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

CE-2011-480

**OCTROI D'UN CONGÉ SANS SOLDE À MADAME ISABELLE VEKEMAN, SECRÉTAIRE II À LA DIVISION DU DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET DU SOUTIEN ADMINISTRATIF DU SERVICE DE POLICE**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Isabelle Vekeman, occupant le poste de secrétaire II à la Division du développement stratégique et du soutien administratif du Service de police, a formulé une demande de se prévaloir d'un congé sans solde d'une période d'un an, débutant la semaine du 26 septembre 2011 pour se terminer le 26 septembre 2012, conformément à l'article 11.11 de la convention collective du Syndicat des cols blancs de Gatineau inc.;

**CONSIDÉRANT QUE** cette demande est conforme et fait l'objet d'une recommandation favorable de la part du service concerné :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accorde à madame Isabelle Vekeman au Service de police, un congé sans solde pour la période débutant la semaine du 26 septembre 2011 jusqu'au 26 septembre 2012.

Adoptée

CE-2011-481

**PROLONGATION DE L'ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MADAME VÉRONIQUE WOLFE AU POSTE D'ARCHITECTE PAYSAGISTE - DIVISION DES RÉSEAUX ET DES AMÉNAGEMENTS URBAINS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu des politiques de gestion des dépenses municipales, il est nécessaire de faire autoriser toutes dépenses supérieures à 25 000 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** la dépense accordée à l'engagement temporaire de madame Véronique Wolfe sera au-delà de la limite de 25 000 \$;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a nécessité de prolonger madame Véronique Wolfe au poste d'architecte paysagiste à la Division des réseaux et des aménagements urbains du Service des infrastructures pour la période du 7 au 27 mai 2011 :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte de prolonger l'engagement temporaire de madame Véronique Wolfe à titre d'architecte paysagiste à la Division des réseaux et des aménagements urbains du Service des infrastructures pour la période du 7 au 27 mai 2011.

Le salaire de madame Véronique Wolfe sera celui de la classe 10, 2<sup>e</sup> échelon de l'échelle salariale des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront au poste budgétaire 06-30616-036 – Honoraires professionnels.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

CE-2011-482  
Abrogée par la  
résolution numéro  
CE-2011-880

**PROMOTION ET PERMANENCE DE MADAME GUYLAINE FOURNIER AU POSTE DE SECRÉTAIRE II - DIVISION DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de secrétaire II à la Division de la planification du territoire du Service de l'urbanisme et du développement durable (poste numéro UDD-BLC-004 au plan d'effectifs des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la promotion et la permanence de madame Guylaine Fournier au poste de secrétaire II à la Division de la planification du territoire du Service de l'urbanisme et du développement durable (poste numéro UDD-BLC-004 au plan d'effectifs des cols blancs), sous la gouverne du chef de la Division de la planification du territoire.

Le salaire de madame Guylaine Fournier sera celui de la classe 5, 6<sup>e</sup> échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Guylaine Fournier est assujettie à une période d'adaptation de trois mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'adaptation soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 10.14 de la convention collective des employés cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds seront pris au poste budgétaire 02-61300-112 – Division de la planification du territoire – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 24 mars 2011.

Adoptée

CE-2011-483

**PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MONSIEUR STÉPHAN AMYOT AU POSTE DE CHEF DE DIVISION, TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - DIVISION DES TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - SERVICE DE LA GESTION DES BIENS IMMOBILIERS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de chef de division, Transactions immobilières à la Division des transactions immobilières du Service de la gestion des biens immobiliers (poste numéro GBI-CAD-002 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de monsieur Stéphan Amyot au poste de chef de division, Transactions immobilières à la Division des transactions immobilières du Service de la gestion des biens immobiliers.

Le salaire de monsieur Stéphan Amyot sera celui de la classe 5, 3<sup>e</sup> échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Monsieur Stéphan Amyot sera assujetti à une période d'essai de 12 mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Monsieur Stéphan Amyot sera assujetti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau, à l'exception de l'article K. Il bénéficiera de trois semaines de vacances.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-62910-115 – Gestion des biens immobiliers – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 28 mars 2011.

Adoptée

CE-2011-484

**CONGÉDIEMENT ADMINISTRATIF - EMPLOYÉ 107701**

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé 107701 fait l'objet d'une enquête disciplinaire;

**CONSIDÉRANT QUE** l'employé s'est absenté du travail sans motif valable les 18, 20, 25 et 27 mars 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** les représentants du Service des ressources humaines et du Service des travaux publics entérinent les conclusions suite à l'enquête :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité ratifie le congédiement administratif de l'employé 107701.

Adoptée

CE-2011-485

**RÈGLEMENT HORS COUR - LUCIE POTVIN**

**CONSIDÉRANT** la requête introductive d'instance en dommages et intérêts instituée par madame Lucie Potvin, à savoir un recours institué le 19 mars 2010 pour un montant total de 134 871,72 \$;

**CONSIDÉRANT QUE** le dossier était fixé pour un procès d'une durée de trois jours, du 26 au 28 septembre 2011;

**CONSIDÉRANT** les négociations intervenues entre les parties afin de tenter de trouver un règlement au dossier;

**CONSIDÉRANT** qu'une entente de principe est intervenue entre les parties;

**CONSIDÉRANT QUE** la demanderesse accepte de produire un désistement de sa requête introductive d'instance au dossier de la cour;

**CONSIDÉRANT QU'**il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau d'accepter le règlement tel que dûment négocié :

**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** ce comité entérine le règlement hors cour intervenu entre madame Lucie Potvin et la Ville de Gatineau.

De plus, le Service des affaires juridiques est autorisé à signer toute documentation visant à donner effet à l'entente de règlement hors cour.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-19110-991-82308 – Assurances – Réclamation civile – Dommages – Intérêts.

Un certificat du trésorier a été émis le 25 mars 2011.

Adoptée

---

**MARC BUREAU**  
Maire et président  
Comité exécutif

---

**M<sup>c</sup> SUZANNE OUELLET**  
Greffier et secrétaire  
Comité exécutif